

Conditions de l'offre le « Mois de la Clémence » :

- Le « **Mois de la Clémence** » est une promotion organisée par *La Cave de Genève SA* du 15 octobre au 31 décembre 2025.
- Toute personne privée, hors employés et vignerons de *La Cave de Genève SA*, munie d'un ticket de caisse attestant de l'achat d'une bouteille de vin **Clémence** de *La Cave de Genève SA* chez un restaurateur se verra offrir une bouteille similaire à son passage au cellier de *La Cave de Genève SA* (Rue Pré-Bouvier 30 – 1242 Satigny) ou à notre magasin de Planète Charmilles (Prom. De l'Europe 11, 1203 Genève).
- La promotion ne s'applique que sur les vins de la gamme **Clémence** de *La Cave de Genève SA*, avec une limite de 1 vin par ticket de caisse. Dans le cas où plusieurs vins ont été consommés, le client sera libre de choisir celui qu'il souhaitera se faire offrir.
- Le vin acheté devra être indiqué sur le ticket de caisse. L'offre donne uniquement le droit de se faire offrir le même vin que celui indiqué sur le ticket. (N'hésitez pas à demander à votre restaurateur de noter le vin au moment de faire passage en caisse). Le montant d'achat seul ne sera pas une preuve acceptée pour bénéficier de l'offre.
- En raison de stock pouvant varier dans nos magasins, il se peut que la bouteille offerte provienne d'un millésime supérieur à celle consommée par le client.
- Le ticket de caisse devra avoir été émis entre le 15 octobre et le 31 décembre. Le vin quant à lui devra être retiré au cellier (Rue du Pré-Bouvier 30, 1242 Satigny) ou dans notre magasin de Planète Charmilles (Prom. De l'Europe 11, 1203 Genève) au plus tard le 31 janvier 2026.
- *La Cave de Genève SA* ne livrera pas le vin offert.
- Les vins achetés en grande distribution ou tout autre lieu que les restaurants, bars et cafés ne seront pas comptés dans l'offre. L'offre est aussi uniquement valable sur les bouteilles, pas les verres, ni les pots.
- Le ticket de caisse sera marqué comme « Comptabilisé » une fois la bouteille récupérée afin d'éviter toute tentative de fraude. Les informations du ticket comme sa date / la bouteille consommée / l'heure de passage au magasin pourront être notées afin d'éviter la fraude.
- *La Cave de Genève SA* notera les informations basiques du client profitant de l'offre, comme son nom, prénom, adresse mail, dans un but purement statistique. Cependant, le client ne sera pas obligé de partager ces informations pour profiter de l'offre.
- *La Cave de Genève SA* se réserve le droit de refuser l'offre à tout client dont l'authenticité du ticket de caisse pourrait être mise en doute.